

Politique des droits humains du groupe NLMK



Un leadership responsable est impossible sans le respect
des droits de l'homme

VISION

Le groupe NLMK, en tant qu'entreprise socialement responsable, n'accepte pas les violations des droits de l'homme dans le cadre de ses activités, y compris lors de ses interactions avec les parties prenantes

MISSION

La Société voit sa mission sociale dans la réalisation des objectifs de développement durable qui répondent aux intérêts économiques à long terme des entreprises en termes de bien-être social, de respect des droits de l'homme et amélioration de la qualité de vie dans les territoires de présence



Assurer le respect des droits de l'homme
dans le cadre des activités du Groupe NLMK
sur tout le territoire de sa présence

OBJECTIFS



A l'échelle mondiale, servir d'exemple d'entreprise
qui contribue au développement social des
territoires tout en respectant les droits de l'homme

PRINCIPES

- L'accomplissement et le respect des droits de l'homme établis par la législation russe et les actes juridiques internationaux, notamment: le soutien à la liberté de former des associations, le droit à la liberté et à la sécurité de la personne, le respect de l'interdiction du travail des enfants, l'interdiction du travail forcé, ainsi que l'interdiction de la discrimination, la garantie de la protection du travail et la santé humaine, ainsi que des conditions de travail sûres, le respect des droits de percevoir un salaire minimum garanti
- Prévenir les risques de violations des droits humains
- Égalité des exigences de la Politique par rapport aux parties prenantes
- Transparence et accessibilité des informations sur le respect des droits de l'homme dans les entreprises du groupe NLMK

ACTIONS

- Se conformer aux exigences légales internationales et russes et aux normes des droits de l'homme
- Communiquer la Politique des droits de l'homme à toutes les parties prenantes, y compris le personnel, les sous-traitants et les partenaires commerciaux
- Améliorer constamment le niveau de connaissance et de compétence des employés dans le domaine des droits de l'homme

OBLIGATIONS DE LA DIRECTION

- Formuler les principes et objectifs de la Politique des droits de l'homme et suivre leur mise en oeuvre
- Prendre des mesures immédiates lorsque des violations des droits humains sont identifiées
- Effectuer une évaluation régulière de la conformité de ses activités avec les principes de la présente Politique
- Publier des données sur le respect des droits de l'homme dans le rapport annuel de l'Entreprise
- Mettre à jour cette Politique et les documents connexes si nécessaire

OBLIGATIONS DES EMPLOYÉS

- Respecter strictement les droits de l'homme dans l'exercice de leurs fonctions
- Connaître et comprendre la Politique des droits de l'homme de NLMK

La politique a été élaborée conformément aux directives en vigueur énoncées dans les documents suivants:

- La Charte internationale des droits de l'homme;
- Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (n°29 «Travail forcé ou obligatoire», n°87 «Sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical», n°98 «Sur l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective», n°100 «Sur l'égalité de rémunération entre la main-d'oeuvre masculine et la main-d'oeuvre féminine pour un travail de valeur égale», n°105 «Sur l'abolition du travail forcé», n°111 «Sur la discrimination en matière d'emploi et de profession», n°138 «Sur l'âge minimum d'admission à l'emploi», n° 182 «Sur les pires formes de travail des enfants»);
- La responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme reconnus par l'ONU;
- Les Principes du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies;
- Transformer notre monde: Le Programme de développement durable de l'ONU à l'horizon 2030;
- Législation de la Fédération de Russie.

Le président
(Président du Conseil d'Administration)

G.V. Fedorishin